



Sorcellerie & Superstitions

TD Histoire moderne

Licence 2 Histoire / Droit-Histoire

Lettre de M. d'Argenson, 1702



Lettre de M. d'Argenson, 1702

- Auteur : Marc-René Voyer d'Argenson
 - Date : 9 octobre 1702
 - Destinataire : Louis de Pontchartrain
 - Nature : Lettre qui précède l'envoi d'un mémoire
-

Marc-René Voyer, Comte puis marquis d'Argenson (1652-1721)

- 1669 : Avocat au Parlement de Paris
- 1679 : Achat de la charge de lieutenant général au baillage d'Angoulême
- 1695 : Maître des Requêtes
- 1696 : Procureur général de la commission d'usurpation des titres de noblesse
- 1697-1718 : Lieutenant de police de Paris
- 1718 : Président au Conseil des Finances & Garde des Sceaux



Anonyme, *Portrait de Marc-René Voyer de Paulmy, marquis d'Argenson (Père)*, [s.d], estampe, Paris, BNF.

Louis de Pontchartrain (1643-1727)

- Conseiller au Parlement de Paris
- 1677 : Premier président du Parlement de Bretagne
- 1689 : Contrôleur général des Finances
- 1699 : Chancelier de France



LE VRAC Robert (dit Tounières), *Portrait de Louis de Pontchartrain, président du Parlement de Bretagne, XVIIe siècle, huile sur toile, 93 cm x 74 cm, Rennes, Musée des Beaux-Arts (D1963-2-1)*

Contexte

- Sorcellerie ≠ Magie
- Pratiques de sorcellerie à l'époque moderne
- Un tournant : l'Affaire des Poisons (1678-1682)
- Circulation de secrets de magie dans la capitale
- M. d'Argenson chargé de mener une vaste opération policière contre les sorciers et sorcières

De quelles manières, la lettre d'Argenson
témoigne-t-elle du rejet progressif des
pratiques magiques ou superstitieuses par
l'état monarchique à l'aube du XVIIIe siècle ?

I. La crainte d'une perturbation de l'ordre social et économique

II. La criminalisation de croyances et pratiques anciennes

I. La crainte d'une perturbation de l'ordre social et économique

- a. Des pratiques répandues aux méthodes diverses
 - b. Un phénomène qui touche toutes les couches de la société
 - c. La *Supertitio* face à la *religio*
-

a. Des pratiques répandues aux méthodes diverses



a. Des pratiques répandues aux méthodes diverses

- Edit royal de 1682 : « pour la punition des empoisonneurs et devins »
 - Usage du terme de « sorcier »
 - Exemples des cas particuliers cités
-

a. Des pratiques répandues aux méthodes diverses

- **Abbé Le Fèvre** : s'adonne à des messes noires et cherche des trésors
 - **Mariette** : s'adonne à des messes noires
 - **Chevalier** : Recherches de trésors (principe du sourcier)
 - **Père Robert** : Faiseur de miracles et commerce de cordes de pendus
 - **Abbé Pinel** : Pratique de la sorcellerie
 - **Rouillon** : s'adonne à des messes noires et consacre divers objets
 - **St-Amand** : Tire l'horoscope, donne des secrets pour l'amour et le jeu (formes de divinations)
- Damour** : conjurations
- Ducastel** : secrets pour l'amour, divinations, trésors...
- Radeville** : Guérisseur
- Bedrode** : Recherche de trésors
- Picot** : Guérisseur

b. Un phénomène qui touche toutes les couches de la société

- Vocabulaire qui annonce un danger, un grand bouleversement
- Profil des sorciers VS profil de la clientèle

Accusé.e	Profession
Abbé Le Fèvre	Ecclésiastique
Mariette	Femme d'un imager
Chevalier	Sans profession
Père Robert	Ecclésiastique
Abbé Pinel	Ecclésiastique
Picot	Laboureur
Petit	Soldat aux Gardes
St-Amand	Se prétend maîtresse d'école
Bedrode	Ancien capitaine des régiments de la reine
Damour	Ecrivain parisien
Roullion	Ecclésiastique
Ducastel	Vendeuse de pommades

33% sont des ecclésiastiques

c. La *Superstitio* face à la *Religio*

- Qu'est-ce qu'une superstition ?
- Police religieuse
- Révocation édit de Nantes

II. La criminalisation de croyances et pratiques anciennes

- a. Définir le crime
- b. La justification de la répression : la déviance de pratiques populaires
- c. Condamner le crime :

a. Définir le crime

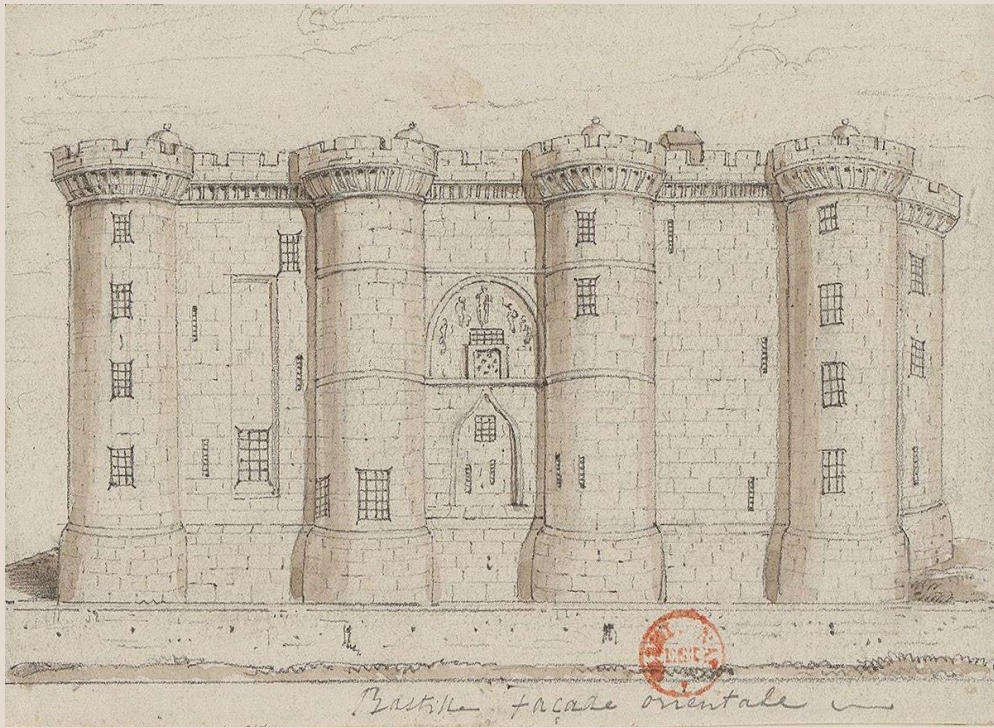
- Difficultés à faire reconnaître le crime de sorcellerie

b. La justification de la répression



c. Condamner le crime

- 1667 : Création de la lieutenance de police
- Cas particuliers



La Bastille



Château de Vincennes – *Domus Dolorum*